

Cette aide, le Canada la fournit donc avec l'assurance qu'elle est non seulement nécessaire à une promotion socio-économique souhaitable du Tiers-monde, mais qu'elle est aussi compatible avec ses propres objectifs nationaux et conforme à ce qu'il disait en attendre dans sa Déclaration de politique étrangère de 1970.

C'est à l'*Agence canadienne de développement international* que le gouvernement fédéral confie le soin de préparer, soumettre à son approbation et exécuter des programmes de coopération au développement du Tiers-monde. Le président de l'ACDI relève directement du secrétaire d'État aux Affaires extérieures qui répond devant le Parlement de l'emploi des crédits votés pour l'aide publique canadienne.

### **L'aide en termes quantitatifs**

Il y a plus de quinze ans, les pays industrialisés ont été invités par l'ONU à consacrer 1 p. cent de leur produit national brut au développement du Tiers-monde — dont 0.3 p. cent de source «non publique». On peut compter sur les doigts d'une main ceux qui ont réalisé ce vœu. Encore certains d'entre eux bénéficient-ils d'une certaine avance au départ en raison d'implantations industrielles et commerciales anciennes qui ont survécu à la décolonisation. Une situation de ce genre permet, naturellement, à un pays de compter sur un apport «non public» qui améliore son score final.

Le Canada, lui, dispose, certes, des ressources de la technologie nord-américaine et peut même en faire profiter les peuples francophones du Tiers-monde tout autant que ceux de langue anglaise. Il lui aura fallu, toutefois, étendre à de nombreux pays nouveaux ses relations diplomatiques, politiques (ce fut vite fait) et commerciales (cela se poursuit assez rapidement). Dès 1972, il était parvenu à diriger vers le Tiers-monde 0.98 p. cent de son PNB (produit national brut), ce pourcentage faisant entrer en ligne de compte, non seulement l'aide publique, mais les crédits gouvernementaux à l'exportation et les transferts privés de ressources.

Depuis, le montant des *dépenses* effectuées par le Canada pour l'aide publique (financée par l'État et dispensée à des conditions de faveur) a très exactement triplé. Pour l'année budgétaire 1976-1977, il s'est élevé à 963 millions de dollars, maintenant le Canada au septième rang des pays membres du Comité d'aide au développement (CAD). Le montant des *crédits* votés par le Parlement était plus